Code d'éthique des riverains



VIVRE EN HARMONIE

Chaque petit geste compte.

Le lac Saint-Jean est un milieu de vie exceptionnel autour duquel gravitent des milliers de riverains, de plaisanciers, de baigneurs et de pêcheurs.

C'est vraiment un privilège d'y vivre!

Il est de notre responsabilité commune d'en prendre soin, pour nous maintenant, et pour les générations futures.

Le code d'éthique regroupe les bons comportements à adopter pour protéger la qualité de l'eau de notre lac et assurer la sécurité et la quiétude de tous ses usagers afin que chacun puisse en profiter pleinement.

Prendre soin de notre lac,

c'est dans notre nature!



SÉCURITÉ

Afin que chacun puisse pratiquer ses activités en toute tranquillité, il est important de :

- Manœuvrer les embarcations motorisées de façon à respecter les autres usagers et l'environnement (encerclements, chavirements, grosses vagues qui causent de l'érosion, etc.)
- Circuler à plus de 50 mètres des baigneurs, pêcheurs et autres embarcations non motorisées
- Naviguer à 10 km/h maximum lorsque l'on se trouve à moins de 30 mètres de la rive
- Préférer les départs et arrivées perpendiculaires à la rive et relever le pied du moteur pour ne pas remuer les sédiments dans le fond du lac
- Respecter une distance sécuritaire d'au moins 50 mètres entre les embarcations
- S'éloigner à plus de 200 mètres de la rive pour pratiquer les activités nautiques générant de grosses vagues
- Respecter la priorité des embarcations (non motorisées, à voile, motorisées)
- Utiliser les sirènes et les klaxons seulement pour signaler un danger imminent

🚣 ENVIRONNEMENT

Pour préserver la qualité de notre environnement, chacun est porteur de la solution...

À éviter :

- Jeter des déchets dans l'eau, sur les îles ou sur les plages du lac et des rivières
- Se laver ou utiliser des détergents et des produits contenant du phosphate dans l'eau du lac
- Épandre des fertilisants, herbicides ou insecticides chimiques sur les terrains riverains
- Nourrir les oiseaux aquatiques afin de ne pas augmenter les fientes dans le lac
- Déverser ou faire déborder tous produits polluants dans l'eau (huile, essence, etc.)
- Circuler en embarcation dans un herbier aquatique afin de préserver la flore et la faune indigènes

À faire :

- Utiliser des produits biodégradables et écologiques pour les usages domestiques
- Favoriser les plantes indigènes dans les bandes riveraines et laisser la végétation pousser le long des berges pour filtrer l'eau et créer des habitats
- Assurer la conformité de vos installations septiques
- Privilégier les moteurs à quatre temps ou électriques qui sont moins polluants
- Inspecter et laver votre embarcation (coque, remorque, hélice, etc.) avant la mise à l'eau pour éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes



Pour préserver la quiétude des résidents et des visiteurs, il est souhaitable de :

 Respecter l'intimité des riverains lorsque vous circulez sur les plages ou sur l'eau

• Rouler prudemment sur les chemins d'accès

- Diminuer le bruit et tamiser les lumières dérangeantes pour les voisins dès 23 h
- Éviter les travaux bruyants avant 8 h et après 18 h (tondeuse, scie mécanique, etc.)
- Garder vos animaux domestiques sur votre terrain, les contrôler sur la plage, les promener en laisse et ramasser leurs excréments
- S'abstenir de faire des feux de plage lors de grands vents
- Respecter la tranquillité des nageurs, des pêcheurs et des riverains en réduisant le bruit, la vitesse et les acrobaties de votre embarcation
- Diminuer le volume de la musique sur votre embarcation car le son porte très loin sur l'eau
- Éviter les regroupements tapageurs de bateaux près des zones habitées ou à proximité des rives

Chaque riverain est responsable d'informer ses visiteurs et/ou locataires des comportements adéquats proposés dans ce code d'éthique.

Trouvez la station de lavage d'embarcation la plus proche.





NOS PARTENAIRES

NOUS JOINDRE



